



AVIS AU PUBLIC ENQUETE PUBLIQUE

Objet de l'enquête :
déclaration de projet emportant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de la commune de Rocbaron, prescrite par délibération du Conseil Municipal du 3 juillet 2017.

Il sera procédé à une enquête publique sur la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme, dans les formes prévues au chapitre III du titre II du Livre Ier du code de l'environnement, **qui se déroulera du 22 mars au 23 avril inclus.**

Monsieur **Louis ARNOLD** a été désigné commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Toulon par décision n°E1800011/83 en date du 16 février 2018.

Le dossier d'enquête publique comprenant le dossier de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU, les pièces qui l'accompagnent, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillet non mobile, côté et paraphé par le commissaire enquêteur seront déposés à **la mairie de Rocbaron** pendant toute la durée de l'enquête aux horaires d'ouverture de la mairie :

le lundi de 13h30 à 17h, le mardi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00, le mercredi de 8h30 à 12h00, le jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00, le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00, et le samedi de 9h00 à 12h00.

Un poste informatique avec accès internet sera mis à disposition du public à la mairie de Rocbaron.

Le dossier d'enquête publique sera également disponible durant l'enquête publique sur le site internet suivant : <https://www.registre-dematerialise.fr/664>

Chacun pourra consigner éventuellement ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête en ligne sur le site internet suivant <https://www.registre-dematerialise.fr/664>

Les observations, propositions et contre-propositions pourront aussi être adressées par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse suivante :

Monsieur le Commissaire Enquêteur

Enquête publique relative à la déclaration de projet emportant mise en comptabilité du PLU

Hôtel de Ville - Place du Souvenir français - 83 136 Rocbaron.

ou les adresser par mail enquete-publique-664@registre-dematerialise.fr à l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur – enquête publique relative à la déclaration de projet emportant mise en comptabilité du PLU

Le commissaire enquêteur sera présent en Mairie pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :

- **Jeudi 22 mars 2018** de 8h30 à 12h00
- **Samedi 24 mars 2018** de 9h00 à 12h00
- **Mercredi 28 mars 2018** de 8h30 à 12h00
- **Mardi 03 avril 2018** de 8h30 à 12h00
- **Mardi 10 avril 2018** de 13h30 à 17h00
- **Vendredi 20 avril 2018** de 13h30 à 17h00
- **Lundi 23 avril 2018** de 13h30 à 17h00

A l'expiration du délai d'enquête publique, le registre sera clos et signé par Monsieur le Commissaire Enquêteur, qui rencontrera sous huit jours le Maire de la commune afin de lui communiquer un procès-verbal de synthèse des observations. Dans un délai de quinze jours, le Maire pourra éventuellement produire ses observations.

A réception des observations du Maire et dans un délai de trente jours à compter de la fin de l'enquête, le Commissaire-Enquêteur transmet au Maire le dossier de l'enquête accompagné du registre et des pièces annexées, avec le rapport et les conclusions motivées.

Une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera déposée en mairie et sur le site Internet suivant <http://mairie-rocbaron.fr> et <https://www.registre-dematerialise.fr/664> pour y être tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Le Maire,
Jean-Claude FELIX